

Divers

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **72 (1921)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.09.2022**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soleure. *M. J. von Arx*, inspecteur forestier cantonal depuis 1892, vient de donner sa démission. Voilà 52 ans qu'il appartenait à l'administration forestière, à laquelle il a fourni de bons et loyaux services. Si le canton de Soleure est de ceux dans lesquels la sylviculture a progressé rapidement et atteint un niveau remarquable, c'est au travail persévérant de ce distingué sylviculteur qu'on le doit surtout. Le démissionnaire avait exprimé, voilà quelque dix ans, ce vœu : puissé-je voir le jour où l'Etat de mon canton posséderait 1000 ha de forêt ! En 1892, lors de sa nomination comme inspecteur cantonal, l'étendue des forêts domaniales était de 842 ha. Or, aujourd'hui, elle est de 1298 ha. Le vœu de *M. von Arx* a donc été largement exaucé, ce dont nous le félicitons. On sait, d'autre part, que *M. von Arx* a su développer, dans son canton, les caisses forestières de réserve qui ont acquis une importance insoupçonnée ailleurs et dont l'utilité a, pendant la dernière période de guerre, fait brillamment ses preuves. Pour les communes, ces caisses de réserve avaient atteint, à fin 1919, une valeur de plus de 6¹/₂ millions de francs. On imagine sans peine combien cette institution de sage prévoyance est aujourd'hui la bienvenue. Ce fut un des mérites de *M. von Arx* de veiller, pendant les années grasses, à ce que ces caisses fussent copieusement alimentées.

Monsieur von Arx quitte l'administration ayant ainsi à son actif de brillants états de service. Puisse-t-il jouir d'une vieillesse heureuse et se réjouir longtemps encore de la haute considération dont il est entouré. Ce sont les vœux que nous adressons à l'aimable vieillard au moment où, en sage, il prend sa retraite. *H. B.*

DIVERS.

Beau rendement d'un chêne.

En 1919, la foudre a endommagé le plus beau chêne croissant dans les forêts communales de Winterthour, et force fut de l'abattre. Il se trouvait au Lindberg ; c'était un baliveau d'environ 200 ans, dans un peuplement d'épicéa âgé de 50 ans. Il était de belle venue et de dimensions remarquables : diamètre à 1,3 m., 1,37 m. ; hauteur totale 29 m. Le façonnage de ce géant montra que le volume total du bois fort s'élevait à 21,10 m³, lequel trouva acquéreur pour la somme de fr. 4251. Le volume du bois de travail a comporté 14,80 m³, vendus fr. 3935. La bille principale (9,31 m³) a trouvé preneur au prix moyen de fr. 330 par mètre cube.

Voilà des prix de vente qui, chez nous, avant la guerre, auraient paru tout simplement fabuleux.
